

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

Date : 22 mars 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h 10	Reprise de l'audience du 21 mars 2017
9 h 10	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 10	M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay (HQCMÉ) fait part que les réponses aux engagements n <sup>os</sup> 1 et 3 seront déposées au SDÉ au courant de la journée. Pour ce qui est de la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 2, elle ne sera disponible que vendredi, le 24 mars
9 h 12	Interrogatoire des témoins Nicolas Turcotte, Michaël Godbout et Charles-Éric Langlois, qui témoignent sous la même affirmation solennelle, par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
9 h 56	Intervention de M <sup>e</sup> Tremblay. Il mentionne qu'il répondra de façon plus concrète à la préoccupation de la Régie lors de son argumentation
9 h 57	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Turcotte, Godbout et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
10 h 23	<u>Engagement n<sup>o</sup> 4 d'HQCMÉ</u> : fournir la liste des normes qui font référence à la caractéristique « raccordées au RTP » reproduite à l'annexe C des installations (demandé par la Régie)
10 h 24	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Turcotte, Godbout et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
10 h 29	Fin de l'interrogatoire des témoins Turcotte, Godbout et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
10 h 29	Mme Françoise Gagnon mentionne que les témoins Turcotte, Godbout et Langlois ne sont pas libérés, puisqu'il est possible, après la présentation de la preuve du Transporteur, qu'il y ait des questions additionnelles pour ces témoins
10 h 30	M <sup>e</sup> Tremblay fait part qu'à la suite des discussions d'hier concernant la justification de l'inclusion au RTP des centrales qui ne sont pas liées directement au RTP, en ce qui a trait au champ d'application, il propose de déposer au présent dossier des extraits des notes sténographiques de l'audience du dossier R-3952-2015, soit du témoignage de M. Sylvain Bastien, lesquels ne comportent pas de passages confidentiels concernant les installations de RTA. Avant de ce faire, RTA et la Régie pourront prendre connaissance desdits extraits afin de voir si elles accepteraient le dépôt de ces extraits
10 h 33	Commentaires de M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier (RTA) à l'effet que si ces extraits sont déposés au présent dossier, il faudrait également déposer le contre-interrogatoire ainsi que la preuve de RTA qui traitent de ce sujet. Il mentionne qu'il en parlera avec sa cliente durant la pause et fera part de leur position au retour
10 h 35	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 50
10 h 55	Reprise de l'audience
10 h 55	M <sup>e</sup> Tremblay suggère une alternative au dépôt des extraits des notes sténographiques, soit de faire témoigner un ou deux témoins sur ce point-là. Des vérifications sont en train de se faire en ce qui a trait à la disponibilité des témoins. Ces derniers pourraient possiblement être entendus demain. M <sup>e</sup> Tremblay confirmera le tout, dès que possible
10 h 56	Mme Gagnon est d'accord avec l'alternative proposée par M <sup>e</sup> Tremblay

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

Date : 22 mars 2017

HEURE	REMARQUES
10 h 56	M <sup>e</sup> Grenier approuve l'alternative suggérée par M <sup>e</sup> Tremblay car il avait l'intention de contester le dépôt des extraits des notes sténographiques
10 h 57	M <sup>e</sup> Yves Fréchette présente les témoins d'Hydro-Québec TransÉnergie : MM. Éric Loiselle, Marc Dusseault et Charles-Éric Langlois, lesquels viennent témoigner à la demande expresse de la Régie
10 h 58	<p><u>Affirmation solennelle :</u></p> <p><u>Éric Loiselle</u>, ingénieur, orientation des automatismes, direction planification et expertise technique, Hydro-Québec TransÉnergie, 2, Complexe Desjardins, Montréal</p> <p><u>Marc Dusseault</u>, ingénieur et chef, orientation du réseau principal, Hydro-Québec TransÉnergie, 2, Complexe Desjardins, Montréal</p> <p><u>Charles-Éric Langlois</u>, qui témoigne sous la même affirmation solennelle</p>
11 h	<p><u>M<sup>e</sup> Fréchette produit :</u></p> <p>Présentation power point du Transporteur :</p> <p><u>Au dossier R-3944-2015 : A-0076</u></p> <p><u>Au dossier R-3949-2015 : A-0051</u></p> <p><u>Au dossier R-3957-2015 : A-0059</u></p>
11 h	Adoption de la présentation power point par les témoins Loiselle, Dusseault et Langlois
11 h 01	<p><u>M<sup>e</sup> Fréchette produit :</u></p> <p>Curriculum vitae de Marc Dusseault</p> <p><u>Au dossier R-3944-2015 : A-0077 (HQT-1, document 1.0)</u></p> <p><u>Au dossier R-3949-2015 : A-0052 (HQT-1, document 1.0)</u></p> <p><u>Au dossier R-3957-2015 : A-0060 (HQT-1, document 1.0)</u></p>
11 h 01	Interrogatoire du témoin Dusseault par M <sup>e</sup> Fréchette sur ses compétences
11 h 02	<p><u>M<sup>e</sup> Fréchette produit :</u></p> <p>Curriculum vitae d'Éric Loiselle</p> <p><u>Au dossier R-3944-2015 : A-0078 (HQT-1, document 1.1)</u></p> <p><u>Au dossier R-3949-2015 : A-0053 (HQT-1, document 1.1)</u></p> <p><u>Au dossier R-3957-2015 : A-0061 (HQT-1, document 1.1)</u></p>
11 h 02	Interrogatoire du témoin Loiselle par M <sup>e</sup> Fréchette sur ses compétences
11 h 03	Présentation de la preuve d'HQT par le témoin Langlois
11 h 12	Présentation de la preuve d'HQT par le témoin Loiselle

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

Date : 22 mars 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 23	Présentation de la preuve d'HQT par le témoin Dusseault
11 h 29	Fin de la présentation de la preuve d'HQT
11 h 29	Contre-interrogatoire des témoins Loisel, Dusseault et Langlois par M <sup>e</sup> Nicolas Dubé pour ÉLL
11 h 31	Fin du contre-interrogatoire des témoins Loisel, Dusseault et Langlois par M <sup>e</sup> Nicolas Dubé pour ÉLL
11 h 32	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 40
11 h 44	Reprise de l'audience
11 h 44	Contre-interrogatoire des témoins Loisel, Dusseault et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
12 h 18	Fin du contre-interrogatoire des témoins Loisel, Dusseault et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier pour RTA
12 h 19	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 34	Reprise de l'audience
13 h 35	Interrogatoire des témoins Loisel, Dusseault et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
13 h 46	Fin de l'interrogatoire des témoins Loisel, Dusseault et Langlois par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
13 h 46	Questions par Mme Gagnon aux témoins Loisel, Dusseault et Langlois
13 h 52	Fin des questions par Mme Gagnon aux témoins Loisel, Dusseault et Langlois
13 h 53	Les témoins Loisel, Dusseault et Langlois sont libérés et, puisque la Régie n'aura finalement pas de questions additionnelles aux témoins Turcotte et Godbout, elle les libère également
13 h 54	M <sup>e</sup> Nicolas Dubé (ÉLL) confirme qu'ÉLL n'a pas de preuve à présenter
13 h 58	<u>Affirmation solennelle</u> : Marc Fortin, ingénieur chez RTA, 1954, rue Davis, Arvida
13 h 59	<u>M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier (RTA) produit</u> : Curriculum vitae de Marc Fortin <u>Au dossier R-3944-2015 : C-RTA-0036</u> <u>Au dossier R-3949-2015 : C-RTA-0032</u> <u>Au dossier R-3957-2015 : C-RTA-0029</u>
13 h 59	Interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Grenier sur ses compétences
14 h 01	Adoption de la preuve de RTA par le témoin Fortin
14 h 02	Le témoin Fortin apporte une correction au paragraphe 29 de la preuve de RTA

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

Date : 22 mars 2017

HEURE	REMARQUES
14 h 02	<p><u>M<sup>e</sup> Grenier produit :</u></p> <p>Présentation power point de RTA</p> <p><u>Au dossier R-3944-2015 : C-RTA-0037</u>  <u>Au dossier R-3949-2015 : C-RTA-0033</u>  <u>Au dossier R-3957-2015 : C-RTA-0030</u></p>
14 h 03	Adoption de la présentation power point par le témoin Fortin
14 h 04	Présentation de la preuve de RTA par le témoin Fortin
14 h 38	Fin de la présentation de la preuve de RTA par le témoin Fortin
14 h 38	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Nicolas Dubé pour ÉLL
14 h 38	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 55
14 h 58	Reprise de l'audience
14 h 58	Précisions par M <sup>e</sup> Grenier relativement à la clause grand-père
15 h	Contre-interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay pour HQCMÉ
15 h 17	Fin du contre-interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay pour HQCMÉ
15 h 17	Interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
15 h 22	Fin de l'interrogatoire du témoin Fortin par M <sup>e</sup> Pierre Rondeau pour la Régie
15 h 23	Le témoin Fortin est libéré
15 h 23	M <sup>e</sup> Tremblay informe que les témoins annoncés ce matin seront disponibles dès 9 h demain matin. Par contre, tenant compte des réponses fournies par le témoin Fortin, M <sup>e</sup> Tremblay réévaluera la nécessité de faire entendre ou non lesdits témoins. Si le témoignage n'est pas nécessaire, il sera prêt à faire son argumentation dès 9 h demain matin
15 h 24	L'audience est suspendue jusqu'au 23 mars 2017 à 9 h
	, Johanne Lebuis, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3944, R-3949 et R-3957-2015

Date : 22 mars 2017

<b>TÉMOIN</b>	<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM : Nicolas Turcotte	2017/03/22
ENTREPRISE : HQCMÉ	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

<b>TÉMOIN</b>	<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM : Michaël Godbout	2017/03/22
ENTREPRISE : HQCMÉ	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

<b>TÉMOIN</b>	<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM : Charles-Éric Langlois	2017/03/22
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

<b>TÉMOIN</b>	<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM : Marc Dusseault	2017/03/22
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Ingénieur et chef – Orientation du réseau principal	
ADRESSE : 2, Complexe Desjardins Montréal	

<b>TÉMOIN</b>	<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM : Éric Loiselle	2017/03/22
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Ingénieur – Orientation des automatismes, direction planification et expertise technique	
ADRESSE : 2, Complexe Desjardins, Montréal	

<b>TÉMOIN</b>	<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM : Marc Fortin	2017/03/22
ENTREPRISE : RTA	
PROFESSION : Ingénieur	
ADRESSE : 1954, rue Davis Arvida	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 22 MARS 2017**

DOSSIER R-3944-2015

DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ

DOSSIER R-3949-2015

DEMANDE RELATIVE À L'ADOPTION ET À LA MISE À JOUR DE 11 NORMES DE FIABILITÉ

ET

DOSSIER R-3957-2015

DEMANDE D'ADOPTION DE SEPT NORMES DE FIABILITÉ

Le Régisseur désigné dans ces dossiers est **Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

**HYDRO-QUÉBEC (HQCMÉ)**

Représentée par **M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**

**ÉNERGIE LA LIÈVRE S.E.C. (ÉLL)**

Représentée par **M<sup>e</sup> Nicolas Dubé**, est **intervenante** aux dossiers R-3944-2015 et R-3957-2015 et **observatrice** au dossier R-3949-2015

**RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)**

Représentée par **M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier**, est **intervenante** aux dossiers R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

---

---

---

---

**Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossiers nos : R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015

Date : 22 mars 2017

COTE	DESCRIPTION	DÉPOSÉ PAR
<u>Au dossier R-3944-2015 : A-0076</u> <u>Au dossier R-3949-2015 : A-0051</u> <u>Au dossier R-3957-2015 : A-0059</u>	Présentation power point du Transporteur	M <sup>e</sup> Yves Fréchette
<u>Au dossier R-3944-2015 : A-0077 (HQT-1, document 1.0)</u> <u>Au dossier R-3949-2015 : A-0052 (HQT-1, document 1.0)</u> <u>Au dossier R-3957-2015 : A-0060 (HQT-1, document 1.0)</u>	Curriculum vitae de Marc Dusseault	M <sup>e</sup> Yves Fréchette
<u>Au dossier R-3944-2015 : A-0078 (HQT-1, document 1.1)</u> <u>Au dossier R-3949-2015 : A-0053 (HQT-1, document 1.1)</u> <u>Au dossier R-3957-2015 : A-0061 (HQT-1, document 1.1)</u>	Curriculum vitae d'Éric Loiselle	M <sup>e</sup> Yves Fréchette
<u>Au dossier R-3944-2015 : C-RTA-0036</u> <u>Au dossier R-3949-2015 : C-RTA-0032</u> <u>Au dossier R-3957-2015 : C-RTA-0029</u>	Curriculum vitae de Marc Fortin	M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier
<u>Au dossier R-3944-2015 : C-RTA-0037</u> <u>Au dossier R-3949-2015 : C-RTA-0033</u> <u>Au dossier R-3957-2015 : C-RTA-0030</u>	Présentation power point de RTA	M <sup>e</sup> Pierre D. Grenier